

ATELIER DES TERRITOIRES

« Faire de l'Eau une ressource pour l'Aménagement »

« Bès-Truyère 2050 »

Communauté de Communes des Hauts Terres de l'Aubrac
Communauté de Communes Terres d'Apcher Margeride Aubrac
Direction Départementale des Territoires de la Lozère
Agence de l'Eau Adour Garonne

L'Atelier des Territoires : De quoi s'agit-il ?

La démarche d'atelier des Territoires est une démarche exploratoire, prospective, portée depuis une dizaine d'année par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

Cette méthodologie a pour objectif de « provoquer » le débat, entre élus et acteurs et de décloisonner les préoccupations et projets. Source d'enrichissement, réflexions collectives, elle met en place un processus fédérateur « au service du territoire », facilite l'écoute. L'Etat encourage l'émergence d'une stratégie globale à travers de nouvelles géométries de Gouvernance et d'association de projets à des échelles complémentaires.

La démarche permet d'aboutir à une feuille de route, formalisant le projet retenu pour le territoire, avec l'accord des différents acteurs sur sa mise en œuvre. Elle se veut « simple et opérationnelle ». Elle est bâtie autour de projets, selon une échelle de temps définie avec des porteurs de projets identifiés et des outils pour assurer toutes leurs conditions de réussite !

Un Atelier : comment se déroule t'il ?

Une session d'atelier se déroule sur un semestre environ, autour de trois Ateliers d'environ une à deux journées.

Pour l'Atelier 1 :

La première journée sera consacrée à une visite sur site en bus, dans l'objectif de révéler les forces, les faiblesses et de partager la connaissance

La seconde demi-journée repose sur des séances de travail en petits groupes, guidées par des méthodes d'animation particulières.

Elles représentent de réelles séances d'élaboration collective « stylo en main » et favorisant les échanges autour de « tables rondes ».

Une réelle opportunité pour penser différemment le territoire « Bès-Truyère »

L'atelier « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement » vise à décloisonner les domaines, à rapprocher les cultures de l'eau et de l'aménagement dans la construction de projets de territoires innovants intégrant les politiques multi thématiques de l'eau, de l'urbanisme, de la biodiversité, de la prévention des inondations, de l'énergie, de l'agriculture.

Un territoire « Aubrac-Margeride » au cœur du sujet de cette nouvelle session, un projet porté par les élus :

Souhaitant construire un projet de territoire structurant et adapté, les deux communautés de communes ont conjointement candidaté à ce nouvel appel à projet, avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires de la Lozère et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ce territoire, au cœur du sujet de cette session d'atelier, a été jugé en totale adéquation avec l'ambition du MTES.

Ainsi, par décision ministérielle du 28 juillet 2017, le Territoire « Bès-Truyère » a été retenu.

Une équipe au service du projet

Après une consultation publique un groupement d'experts dans diverses thématiques a été retenu :

– CAUDEX, paysagistes en charge de l'animation de la démarche,

- BURGEAP, pour la stratégie Eau, Climat et Environnement
- Ville Ouverte, pour la programmation, la prospective territoriale, l'animation et la concertation,
- BLEZAT Consulting pour l'agriculture et la prospective agricole.

Cette prestation est financée à 100 %, conjointement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'État.

Quels sont les rôles des parties prenantes à la démarche?

- Les élus : Apportent une participation active, échangent, débattent et proposent la feuille de route, portent leurs projets et la démarche,
- Les acteurs du territoire (agriculteurs, entrepreneurs, membres d'associations...): Contribuent aux réflexions, apportent leur connaissance,
- L'équipe projet : La DDT, l'Agence de l'eau, coordonnent la démarche, participent,
- L'équipe pluridisciplinaire : Anime, enrichit la démarche, et les réflexions émergent des constats communs et des ambitions portées par les élus du territoire. Ils capitalisent pour la production des documents.
- Le grand public est consulté, fait des observations, se prononce.
- Les institutionnels (Chambres consulaires, PNR de l'Aubrac...): Alimentent le débat.

Les dates à retenir pour un chantier en 2018 :

Jeudi 29 mars 2018 :

Première journée de l'Atelier 1 :

Visite du territoire en bus, afin de s'imprégner du territoire, de partager une vision commune, au plus près des préoccupations des élus.

Vendredi 30 mars à 14h :

Deuxième journée de l'Atelier 1 :

Travail en atelier, productions autour de tables rondes.

Juin 2018 : Atelier n°2

Septembre 2018 : Atelier n°3

Ces Ateliers pourront être complétés par des entretiens avec le bureau d'études, la DDT, des visites complémentaires...

Les conditions essentielles de la réussite :

- une mobilisation des élus : communautaires, municipaux, de leurs services techniques,
- une participation active et régulière de toutes les parties prenantes
- un accompagnement actif de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, et de l'Equipe pluridisciplinaire
- une identification pertinente des acteurs du territoire (chefs d'entreprises, associations, fédérations...)
- une concertation de la population afin de recueillir des avis , suggestions ...

Ce que n'est pas l'atelier :

- un dossier livré « clef en main »
- un dossier réglementaire

Contacts :

Pierre CUMIN, DDT, Directeur de projet
pierre.cumin@lozere.gouv.fr – 04 66 49 41 70

Christine COURNUT, DDT, Chargée d'études
christine.cournut@lozere.gouv.fr – 04 66 49 41 27